

# LIBÉRATION

NUMERO  
SPECIAL  
MAI 1944

Un seul chef : DE GAULLE - Une seule lutte : POUR NOTRE PATRIE

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français. (DE GAULLE)

## PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

### Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis politiques groupés au sein du C.N.R. :

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation, que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France,

développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.

Ils constatent en outre que la Résistance française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettra de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 novembre, qui dans beaucoup de cas, ont été réalisés par l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec

libération du pays prévues par le plan de l'état-major interallié pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France, qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R. décide :

D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités

et en se conformant aux instructions données par les C.D.L., appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

1° Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la Résistance ;

2° Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la milice de Darnand, ainsi que les mouchards et les traîtres ;

3° Développer l'esprit de lutte et la lutte effective contre la répression des nazis et des fascistes français ;

4° Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et les déportés, d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

5° En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français par une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, pour obtenir l'augmentation des salaires et des traitements bloqués par Vichy et les Allemands et des rations alimentaires et attributions de produits de première nécessité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;

6° Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes leurs revendications particulières ;

7° Mener la lutte contre les réquisi-

### Ils ne nous auront pas par la terreur

L'ennemi, qui s'attend de semaine en semaine à un débarquement allié, a décidé de paralyser la Résistance par la terreur pour protéger préventivement ses arrières. Pour cette besogne, il a payé, il a armé des Français. Chaque jour, le terrorisme milicien porte à nos organisations des coups sensibles. Nos camarades qui « tombent » ne sont plus simplement emprisonnés et torturés, ils sont ABATTUS avec ou sans l'ignoble comédie des cours martiales « françaises ».

Mais les listes trop longues de nos martyrs, les communiqués truqués des Waffen S.S. Darnand n'abattront pas notre courage : ils trempent au contraire notre courage.

Et c'est au moment où l'aboyeur Henriot, où la presse à gage annoncent triomphalement l'arrestation des chefs de la Résistance et la découverte de la « centrale du terrorisme », que le Conseil National de la Résistance publie le programme d'action de la Résistance. Par ce document capital, le Conseil National de la Résistance, qui est l'exécutif suprême de toutes les organisations agissant clandestinement en France pour la Libération de la Patrie, donne le mot d'ordre de l'offensive de la Nation contre les assassins des Patriotes. « La Résistance, y est-il écrit, doit ou se battre ou disparaître. »